

ROUBAIX

PARTI OUVRIER. — SECTION ROUBAISIEUNNE

AVIS IMPORTANT
Tous les groupes de la Section Roubaixienne sont invités à se réunir dimanche 12 juin, à 8 heures 1/2 du soir, dans leurs locaux respectifs. La présence de tous les membres est indispensable.

Aux Membres du Parti Ouvrier
Tous les groupes du Parti Ouvrier sont instamment priés de se réunir demain samedi 11 juin, à 8 heures 1/2 du soir, dans leurs locaux respectifs. La présence de tous les membres est indispensable.

UN INCENDIE SUR UN TRAMWAY
Hier après-midi, vers trois heures, une dame X... se trouvait sur un tramway allant vers Lannoy, ayant à ses côtés un monsieur qui fumait la pipe.

L'AFFAIRE DESBARIEUX
A la suite du rapport de M. le docteur Dutilleul, concluant à l'irresponsabilité de Desbarieux, qui avait été arrêté pour avoir, dans les circonstances bizarres que nous avons racontées, tenté de frapper son oncle avec un couteau, M. Delaë, juge d'instruction, a rendu une ordonnance de non-lieu en faveur de l'inculpé.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS
Vanwinger Zœ, ussereand, âgé de 22 ans, demeurant rue de Sombrie, 34, travaillant chez M. Wibaux-Florin, fabricant, 47, rue de la Fosse-aux-Chènes, a été hier matin, vers 7 heures, victime d'un accident.

ARRÊTATION POUR COUPS ET BLESSURES
Dejaeger Joseph, 41 ans, veilleur de nuit, demeurant à Croix-a-été, arrêté sous l'inculpation de coups et blessures.

IRRESSE ET OUTRAGES AUX AGENTS
Guillemain Jules, 23 ans, journalier, demeurant rue Bernard, a été arrêté pour ivresse et outrages aux agents.

ARRÊTATION POUR MENDICITE
Auguste Duval, 27 ans, journalier, sans domicile fixe a été arrêté pour délit de mendicité.

LES CONTRAVENTIONS
Une contravention a été dressée hier par la police, pour ivresse.

INTERRUPTION DE CIRCULATION
La Compagnie des Tramways avait obtenu l'autorisation d'interrompre la circulation des voitures, au Pont du Galon d'Étue, pendant un délai de trois jours.

POUR LA PROPAGANDE
Le groupe « Les Vengeurs de Fourmies » organise pour le dimanche 12 juin, chez le citoyen Calvet, cabaretier, rue de Lannoy, 24, une grande soirée chantante au profit de la propagande.

RENTES DES TRAVAILLEURS
Le 8 juin à 6 heures du soir, un accident est survenu chez M. Leclercq Léon, fabricant de caisses, rue de la Bondelle, 27, au nommé Roger Marché, âgé de 44 ans, cloueur de caisse demeurant rue Labryère.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE
Appel des concours du dimanche 12 juin 1898.

Union Fédérale. — CHANTILLY. — Organisé chez M. Oscar Lefebvre, rue de la Gare, Café des Ophéoniens.

Fédération Roubaixienne. — CLERMONT. — Organisé chez M. Grimouprez, cabaretier, rue du Cartigny, en face du cinéâtre.

Union Fraternelle. — CLERMONT. — Organisé chez M. Weysmans, rue de la Paix.

Fédération du Centre. — CLERMONT. — Organisé chez M. J.-B. Carlier, cabaretier, rue Paul Bert, près le chemin de la Makellerie (Croix).

Société l'Espérance. — CHANTILLY. — Organisé au siège de la société établie chez Désiré Parent, rue de l'Épéule, au Souvenir de Crimée, 500 fr. de prix d'honneur.

Concours offert aux amateurs domiciliés dans un rayon de six kilomètres. Mise, 2 francs, dont 1 franc pour frais donnant droit à jouer le prix d'honneur.

GRAND THÉÂTRE HIPPODROME
Dimanche 12 juin, à 8 h. 1/2, aura lieu la représentation de MADAME SANS-GENE, qui doit venir donner Mme Gabrielle Berny, dont on n'a pas oublié l'immense succès dans ce rôle si amusant et si complexe.

Le superbe matériel est complètement refait et c'est un luxe inouï de costumes et une reconstitution de meubles et d'accessoires des plus intéressantes.

Rappelons à nos concitoyens que tout le monde sans exception peut voir cette pièce si parfaitement interprétée et si luxueusement montée.

WATTELOS
Jeu de boules. — Le sieur Jean-Baptiste Hautrel, cabaretier au Pinson d'Or, rue Royale, a l'honneur d'informer le public qu'il fera bouler 3 beaux jambons à la platine, le dimanche 12 juin. La mise sera de 0,25.

Chaque amateur pourra prendre 4 mises moyennant un homme d'intervalles. L'inscription commencera à 6 heures jusqu'à 9 heures.

Le boulage commencera à 8 h. 1/2.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX du 10 juin 1898

NAISSANCES
Moïse Delforia, rue Lafontaine, 63. — Alphonse Vanousselle, rue de la Belle-Vue, 12. — Alfred Huet, rue de Sombrie, 34. — Achille Moerman, rue de la Belle-Vue, 12. — Joseph Michiels, rue de Sombrie, 34. — Joseph Michiels, rue de Sombrie, 34. — Joseph Michiels, rue de Sombrie, 34.

DÉCÈS
Jeanne Desobry, 32 ans, rue de Sombrie, 34. — Marie Siron, 40 ans, rue de Sombrie, 34.

Clinique du Dr A. DELATTRE

ACCOCHEUR DE LA MATERNITÉ BOUCAUT
Maladies de grossesse, maladies des femmes et des enfants

CONSULTATIONS GRATUITES les mardi, jeudi et samedi, à 9 heures
87, rue de Tourcoing, ROUBAIX

TOURCOING

IMPORTANT INCENDIE A TOURCOING

Un incendie qui a pris rapidement une grande extension a détruit hier soir en partie les séchoirs du peignage Albert Malard, rue de Guisnes.

C'est un orrier de l'établissement, le nommé Cyrille Seynave, qui le premier a donné l'alarme. Il venait de retirer un tas de laine d'un cylindre et de le transporter dans une pièce voisine, lorsqu'il se retourna et vit son métier en flammes.

Il a aussitôt donné l'alarme et on a pu éteindre le feu avant qu'il ne se propageât. En quelques instants les flammes s'étaient propagées aux autres métiers et à des quantités de laines qui se trouvaient dans les séchoirs.

Les bâtiments qui contiennent les séchoirs occupent un espace de huit mille mètres carrés, la salle où le feu avait pris une longueur de cent mètres, sur une largeur de quatre-vingts; elle est située immédiatement au-dessus du générateur.

L'équipe de nuit venait de reprendre le travail lorsque l'incendie se déclara. Pour éviter des accidents, on fit aussitôt arrêter la machine et on ôta les vapeurs.

Avec leur promptitude habituelle, les pompiers furent bientôt sur les lieux de l'incendie et ils réussirent à éteindre le feu. Une partie du séchoir était détruite et la toiture surtout était fortement endommagée.

On ne sait à combien se chiffrent les dégâts, mais ils paraissent devoir être importants. Il y a assurance.

Les blessés
Deux personnes ont été blessées grièvement par suite de cet incendie.

Un pompier, le nommé Désiré Desmarre, a été blessé à la main d'une blessure produite par la chaudière d'un dévidoir.

Il accompagnait la pompe à incendie au moment où celle-ci sortait de l'hôtel des pompiers suivie du dévidoir; par suite d'un brusque écart des chevaux, il fut heurté par le dévidoir et atteinte à la tête par une des roues qui s'y trouvaient attachées.

Sa blessure est peu grave et ne l'a pas empêché de se rendre avec ses camarades sur les lieux du sinistre.

Le second blessé est un nommé Auguste Perrin, 55 ans, gardeur. Au moment où la pompe à incendie arrivait à l'usine Malard, Perrin, voulant se garer, fit un faux-pas et alla tomber sur la chaudière, presque sous les pieds des chevaux. Sans le courage et la présence d'esprit du gardeur Mathieu qui d'une poussée énergique écarta Perrin, ce dernier eût été infailliblement tué. Il a été heureusement quitté pour quelques contusions légères.

L'incendie du séchoir de l'établissement Malard n'occasionnera pas de chômage, h. 1/2 à 9 h. le car électrique qui va de la gare de France à la Croix Rouge, et qui passe devant l'établissement Malard a dû interrompre sa circulation.

LES NOUVELLES RUES

Un arrêté préfectoral vient d'approuver les projets adoptés par le Conseil municipal de Tourcoing pour l'exécution des travaux d'ouverture d'une rue entre les rues du Moulin-Tonton et des Cinq Voies et classer cette rue dans le réseau des voies publiques municipales.

Trois autres arrêtés fixent également le classement, règlements des alignements et du nivellement, ainsi que la mise en état de viabilité de la rue Balzac, comprise entre la rue de Roubaix et la rue des Cinq Voies, rue du Luxembourg, comprise entre la rue du Beau Laurier et de Nancy et rue de Moscou comprise sur 470 mètres de longueur à partir de la rue de la Malsence.

Il sera procédé suivant les lois et règlements en vigueur à tout ce qui pourra concerner soit les réparations d'entretien, soit les démolitions pour cause de vétusté des bâtiments qui excèdent les alignements ainsi arrêtés, soit les terrains à occuper par la voie publique et les particuliers, soit enfin, les indemnités qui seront dues de part et d'autre pour la cession de ces terrains.

Les plans fixant les alignements et le nivellement de ces rues, approuvés et rendus exécutoires, sont déposés à la mairie (bureau de la voirie) où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

ACCIDENT D'USINE
En nettoyant son métier en marche à l'usine Thierghien, frères, la nommée Marie Hélène Delberghé, 21 ans, habitant à l'index gauche pris dans les peignes hérisson de son bobinier.

Le docteur Bernard a donné ses soins; l'incapacité de travail sera de huit à dix jours.

POUR ÉMILE LAMPE

Silvaue-Kvauss, souscription hebdomadaire, deux semaines 4 00
Georges Deraigne, souscription hebdomadaire, deux semaines 4 00
G. Descheider, souscription hebdomadaire, deux semaines 4 00
Louis Marie, souscription hebdomadaire, deux semaines 2 00

Le Comité exécutif du Parti ouvrier, souscription hebdomadaire, deux semaines 12 00
Guyot, secrétaire de la Mairie de Croix 2 00

Total 28 00

GRAND JEU DE BOULES A LA PLATINE

Demain dimanche 12 juin, chez Jules Ladesons, cabaretier à la Belle-Vue, sentier du chène Houpline, Croix Rouge, grand jeu de boules à la platine.

Il y aura 200 francs de prix en espèces. La mise sera de cinquante centimes, on pourra prendre cinq mises. L'inscription commencera le matin à neuf heures et sera close le soir à 8 h. 1/2.

MOUVEMENT OUVRIER

Les groupes suivants se réuniront en leurs locaux respectifs.

L'Avant-Garde Socialiste, dimanche à 5 heures.

L'Avant-Garde Révolutionnaire, dimanche à 5 heures.

La Revanche des Exploités, dimanche à 5 heures.

Les Défenseurs du Drapeau Rouge, dimanche à 5 heures.

Les Enfants du Peuple, dimanche, à cinq heures.

L'Humanité, dimanche à six heures.

LA JEUNESSE SOCIALISTE

La Jeunesse socialiste se réunira ce soir samedi, à huit heures.

AVIS IMPORTANT

Les détenteurs de carnets à souches et de listes de souscription pour l'œuvre électorale sont priés d'apporter dans le plus bref délai possible, les fonds reçus, en un étui en papier, dans les bureaux suivants.

1. Le Vengeur, marche militaire, XXX.
2. Ouverture sur Marie-Henriette, L. Montagne.
3. Les Mousquetaires au Couvent, Watney.
4. Polka pour piston et bugle, Labit.
5. Les Parques, 1re partie, Buisson.
6. Les Huguenots, fantaisie, Heberber.

Des chaises seront mises à la disposition du public.

MOUVEAUX. — Conseil municipal.

Le conseil municipal s'est réuni jeudi soir à 7 heures 3/4 sous la présidence de M. Vincent, maire. Secrétaire pour la session M. P. Lebrun.

Compte administratif du maire de l'exercice 1897. — Conformément à la loi, M. le maire se retire de la salle des délibérations. M. Carlier, adjoint, président pendant la lecture des comptes faite par le secrétaire de la mairie.

Les recettes des recettes extraordinaires s'élevaient à 63,65 fr. 35. Le chiffre des dépenses totales s'élève à 50,061 fr. 46. Il y a donc un excédent de 13,592 fr. 89.

L'unanimité, les dix-sept conseillers présents approuvent les comptes administratifs. M. le maire reçoit les félicitations de M. Duchem, adjoint, au nom du conseil municipal.

M. le maire. — Je ne puis mieux répondre à vos félicitations que en promettant de continuer à bien servir.

Comptes administratifs du Bureau de bienfaisance. — Les recettes s'élevaient à 13,380 fr. 72 de dépenses à 9,797 fr. 30 excédent de recettes à 3,583 fr. 42.

M. Demeyere. — Auriez-vous l'obligeance, M. le maire, de donner la liste des fournisseurs de charbon et leurs livraisons, car un certain journal a accusé un conseiller municipal de livrer pour un millier de francs.

M. le maire. — Je donne satisfaction et dit, à tous les fournisseurs de la ville ont fourni tous à quantité égale soit de 50 à 60 hectolitres de charbon.

Budget additionnel du Bureau de bienfaisance. — Recettes totales 10,459 fr. 20, dépenses 10,459 fr. 20, il y a donc 2 fr. 70 d'excédent.

M. le maire. — Le nombre des pauvres s'accroissant chaque jour, l'augmentation du prix du pain ayant occasionné une dépense de 800 francs, les fêtes d'église ne rapportant plus que 600 francs nous nous trouvons forcés d'élever la subvention au Bureau de bienfaisance de 6,000 fr. à 8,000 francs si nous ne voulons pas voir les pauvres de la ville mourir de faim.

Un conseiller. — Oui oui, soulageons la misère.

M. Picavet. — J'avais proposé aux conseillers municipaux de s'enquérir des pauvres honteux.

M. Carlier. — La chose n'est pas facile, néanmoins nous soulageons toutes les infortunes qui nous sont signalées.

LILLE

Un Curé dans le Mortier

Ivresse, ivresse, Divorce, divorce, O mes amours ! Sois ma seule maîtresse !

Quand un curé revêt la soutane pour entrer en dans la carrière, il fait vœu de chasteté, et renonce à toutes les joies de ce monde, pour se consacrer exclusivement à l'exercice de son saint ministère.

L'histoire de certain rabat, oublié rue St-Étienne, et qu'un... personne indiscret ne s'est fait parvenir, donne la mesure du respect qu'on peut leur vouer de chasteté certains de ces entendants; et les frères Louis, Nozière, Bordes, etc., nous ont, par maints exemples, démontré combien leurs... actes étaient purs.

L'aventure arrivée hier soir, à 9 h. 1/2, à un jeune abbé, placé des Quatre-Chemins, prouve que certains membres du clergé ne détestent pas plus Bacchus et Gambirinus que Jésus.

Donc, cet abbé, dont nous n'avons pu savoir le nom, mais que nous savons être âgé de 25 ans, se promenait place des Quatre-Chemins, nu-tête, la soutane ouverte de mortier provenant d'un tas dans lequel il avait fait une chute qui lui avait perdu son chapeau.

Au sortir d'un estaminet où il venait prévenir le curé de Wazemmes et un grand tisseur du quartier bien connu pour ses opinions ultra-réactionnaires, d'autres allaient chercher la police, qui arriva bientôt; mais l'ont du seigneur, remis sur ses jambes, accueillit les agents à coups de pieds et de poings.

Enfin, il fut conduit bien pensant, et pendant que la foule s'amusait pour le voir sortir.

Vers onze heures, une foule qu'on peut évaluer à 600 personnes, stationnait en face du poste de Wazemmes, attendant un cortège d'agents; mais ce ne fut que devant la déclaration qu'il fut fait que l'ivrogne en robe ne sortit pas.

Il sortit cependant; à une heure cinq exactement, M. Léonard, sonneur de Wazemmes, vint avec la voiture n° 103 pour le conduire au poste.

On l'a arrêté, on l'a conduit au poste de Wazemmes, où il a été placé dans une cellule.

Un homme qui se fait-il que la police ait si prudemment gardé le silence sur cette affaire?

Quand un ouvrier est arrêté par la police parce qu'il a le tort de tomber dans les rues d'une façon trop visible, il est considéré comme un ivrogne et condamné pour ivresse manifeste.

Poursuivra-t-on aussi l'ivrogne ensoutané qui a causé, jeudi soir, dans le quartier si populaire de Wazemmes, un véritable scandale et frappé les représentants de la force publique?

G. DEVERNY.

MORT MYSTÉRIEUSE D'UN ENFANT

C'est M. le docteur Dutilleul qui a procédé à l'autopsie du petit B... âgé de quatre jours qui avait été trouvé mort près de sa mère, demeurant rue au Péterick, les circonstances que nous avons relatées.

Le médecin-légitime a remis hier son rapport au Parquet. Comme nous l'avions présumé, toute idée de crime doit être écartée. M. le docteur Dutilleul a conclu à la mort par un écoulement accidentel.

Le médecin-légitime a exercé contre la femme B... la pauvre femme, qui a eu dix enfants, est, comme nous l'avons déjà dit, dans la plus profonde misère.

Elle a éprouvé, à la suite d'une fièvre puerpérale, un ramollissement du cerveau, elle est restée en traitement à l'hôpital St-Sauveur.

INCENDIE DANS UNE FABRIQUE
Hier matin, vers deux heures et demie, un incendie s'est déclaré dans la fabrique de céramique de M. Barbon, rue de Lille, n° 64.

Le feu avait pris naissance dans le séchoir et les flammes s'élevèrent rapidement au-dessus du toit.

Un voisin, M. Wullaert, éveillé par la fumée, donna, le premier, l'alarme. On téléphona en toute hâte, et quelques minutes plus tard les pompiers du poste de Fives et de la caserne Malus arrivèrent sur les lieux du sinistre.

Le séchoir était déjà complètement envahi par les flammes. A proximité, se trouvait un baraquement contenant une quarantaine de mètres cubes d'huile et de la paille en quantité.

Les pompiers réussirent, heureusement, à préserver ces matières qui auraient fourni un grand aliment à l'incendie.

Après une demi-heure d'efforts, le foyer était noyé et tout danger avait disparu. Les dégâts s'élevaient à 6,000 francs environ.

La cause de cet incendie est attribuée au surchauffement des matières qui se trouvaient dans le séchoir.

UN CADAVRE DANS LA DEULE

Hier, vers midi, M. Alfred Duchez, fleuriste, apercevant un corps flottant à la surface de l'eau, dans le canal de la Hau-

de-Deulle, près de la porte de Duhérèque, le ramena sur la berge. C'était celui d'un homme paraissant âgé d'une quarantaine d'années et avoir séjourné plusieurs semaines à l'hôtel de la rue de M. Cordier, commissaire de police, fit transporter le cadavre à la morgue.

M. le Docteur Laurent, appelé pour faire les constatations, n'a relevé aucune trace de violence.

En déshabillant le noyé à la morgue, on a trouvé sur lui un livret d'ouvrier au nom de Alfred-Arthur Duchez, âgé de 46 ans, demeurant rue du Vert-Lion, 1. C'est un ouvrier fleur qui a travaillé jusqu'au 27 mars dernier chez M. Boutry-Droulers, à Fives.

On croit que Duchez sera tombé accidentellement à l'eau en se rendant à son travail. Il portait en bandoulière un sac en toile bleue contenant du pain et de la viande.

LES FÊTES DES ROUSSEAUX

Nous recevons la communication suivante: Les industriels et les administrations qui auraient besoin de connaître une expertise s'adresser, rue du Maréchal-aux-Bêtes, 11, on est déposé le produit de la quête faite le 5 juin.

Un tirage sérieux a été opéré et les sous sont renfermés, par 50 francs dans des sacs.

LA COMPAGNIE CONTINENTALE DU GAZ

Dans son assemblée d'hier, le Conseil de Préfecture du Nord, vident son délibéré du 27 mai dernier, a rendu, dans l'affaire « Éclairage de l'école supérieure de garçons », un arrêté ordonnant une expertise. Le Conseil de Préfecture a désigné pour le représenter à cette expertise, M. Bienvaux, ingénieur.

De leur côté, la ville de Lille et la Compagnie Continentale sont invitées, par l'arrêté d'hier, à nommer leurs experts respectifs.

LES ACCIDENTS

M. Henri Sloves, manoeuvre, demeurant rue d'Austerlitz, 32, travaillant chez MM. Merveille, Kling et fils, constructeurs, boulevard de Belfort, a reçu une poutre en fer sur le pied gauche en chargeant un camion.

Cet accident entraînera une incapacité de travail de plusieurs semaines.

Le jeune Jules Hoellog, 17 ans, demeurant rue du Plat, 60, manoeuvre, travaillant pour le compte de M. Arnaudon, entrepreneur de maçonnerie, est tombé dans la cavité d'une maison en construction et s'est fait une contusion assez grave au côté droit.

Un repos d'une quinzaine de jours lui sera nécessaire.

Un jeune homme de 18 ans, Joseph Vanhoutte, employé chez M. Geslot, fabricant de biscuits, traversait avant-hier soir, vers 7 heures, le boulevard de la Liberté, conduisant une charrette à bras. Ayant heurté avec la pointe du pied droit un bout de rail de tramway formant saillie, le fer pénétra dans son soulier et lui blessa le pied.

Joseph Vanhoutte a été reconduit à son domicile, cour Duchange, en voiture d'ambulance, après avoir reçu les premiers soins.

UN SUICIDE

Hier matin, à 6 heures, on a trouvé, pendu dans sa chambre, le sieur Dufoit Alphonse, âgé de 42 ans, sans profession, demeurant rue Mexico, 17. Tous les soins qu'on lui a donnés n'ont pu le ramener à la vie.

On croit que Dufoit qui s'adonnait continuellement à la boisson, a mis fin à ses jours dans un accès d'alcôolisme.

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIE

L'exposition internationale de photographie entre étudiants, dont nous avons déjà parlé, s'ouvrira à Lille demain dimanche, à 4 heures, au siège de l'Union des Étudiants de l'Etat, 51, rue Nicolas-Léblanc; elle restera ouverte jusqu'au lundi 27 juin et sera visible tous les jours, de 2 à 6 heures.

On sait que cette exposition est organisée par l'Union des Étudiants de l'Etat sous la présidence d'honneur de M. le Recteur.

INSTITUT INDUSTRIEL

Le Maire de la ville de Lille informe les jeunes gens originaires de cette ville qui posséderaient les connaissances exigées pour être admis à l'Institut Industriel du Nord de la France et qui auraient besoin d'une subvention pour en suivre les cours, que des bourses en rapport avec les ressources de leurs familles, seront accordées, à titre de faveur, aux premiers numéros dans les examens qui auront lieu le jeudi 28 juillet 1898, à huit heures et demie du matin, 17, rue Jeanne-d'Arc, à Lille.

Les candidats feront connaître d'avance, à ces divisions dans laquelle ils désirent entrer, les matières qu'ils voudraient diriger en conformité des dispositions ci-après :

Conditions d'admission. — 1° Année préparatoire au Génie civil. — Les candidats doivent être âgés de quinze ans au moins, et subir un examen portant sur les questions suivantes :

Dictée. Arithmétique complète, algèbre, géométrie plane et géométrie dans l'espace, trigonométrie descriptive, mécanique élémentaire, physique, électricité et magnétisme, chimie, dessin linéaire.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au directeur de l'Institut industriel, 7, rue Jeanne d'Arc, à Lille.

SAUVETEURS DU NORD

La Société des Sauveteurs du Nord tiendra son assemblée générale trimestrielle le dimanche 12 juin 1898, au siège central, 113, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, et célébrera sa fête solennelle annuelle, dont nous donnerons prochainement le programme, le dimanche 17 juillet prochain.

NATAÏON
Sur l'initiative de la société nouvellement fondée, Nageurs Amateurs Dunkerquois, les Cercles nautiques des Bains Lillois vont donner demain dimanche, dans le local de la jeune société, aux Bains Dunkerquois, une grande fête de natation.

Le programme très varié de cette fête rendra aussi attrayante que possible à nos concitoyens retrouveront à Dunkerque un public aussi sympathique qu'enthousiaste applaudissant à leurs magnifiques productions.

VOL A L'ÉTALAGE

Hier, dans l'après-midi, un nommé Emile Barbier, passant devant les magasins de confections de MM. Thiéry et St-gand, place du Théâtre, déroba, à l'étalage, un pardessus en couton.

Un promeneur, qui s'était aperçu du vol, prévint les employés qui se mirent à la poursuite du voleur. Arrêté rue des Jardins, Barbier fut conduit au commissariat de l'Hôtel-de-Ville et enfermé au violon.

Il sera déféré ce matin au parquet.

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER

Le Groupe de Lille organise une grande réunion publique qui aura lieu le 16 juin, à 8 h. 1/2, près du soir, salle des Sans-Soucis Lillois, 53, rue de Tourcoing, à Lille. Le citoyen Guérard, secrétaire-général du Syndicat y prendra la parole.

Les camarades syndiqués et non syndiqués non retenus par le service sont instamment priés d'y assister et d'y amener leurs amis. Les dames seront admises.

CERCLE HORTICOLE

La prochaine assemblée générale de la Société centrale d'horticulture du Nord aura lieu dimanche prochain 12 juin, à cinq heures et demie précises, au siège social, Grande-Place, 12.

Ordre du jour : Scrutin pour l'élection d'un trésorier ; sports ; tombola gratuite de plantes variées.

MENUS FAITS

Collation de voiture. — Une voiture de tramway de la ligne 4 a été dérobée, rue de Paris, par un camion de brasserie appartenant à M. Bepier, Languegange.

Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais l'arrière du tramway a été défoncé.

Mordu par un chien